Voir la version en ligne

LA LETTRE DE STELLA DUPONT
MARS 2023

Rencontre avec l'entreprise Sicle lors du zoom-local à Angers au quartier Lafayette-Éblé

stella.dupont@assemblee-nationale.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE :

10 rue Felix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire

02 41 17 26 02

ZOOM SUR...

L'ACTU

Le mois de mars a été marqué par la suite de l'examen de la **réforme des retraites au Sénat, puis par le 49-3 actionné à l'Assemblée nationale**.

La réforme des retraites présentée par le Gouvernement **vise à pérenniser notre système par répartition**, avec 30 cotisants pour 10 retraités en 1970 et 17 aujourd'hui pour 10, le constat est indiscutable. **Le déficit du régime devrait atteindre plus de 13,5 milliards d'euros par an** d'ici 2030 selon les projections du COR*, ce qui correspond au budget de la Justice. La dette publique dépassant aujourd'hui 110% de notre richesse nationale, il est préférable de consacrer la capacité à emprunter de la France à financer des investissements d'avenir (éducation, transition écologique, santé) plutôt qu'à financer les pensions retraites.

Les **échanges avec les citoyens et syndicats** m'ont amené à faire de nombreuses propositions pour adapter le texte :

- Établir un **index senior** contraignant pour les entreprises.
- Permettre aux femmes de conserver un **départ anticipé** lorsqu'elles bénéficient de trimestres supplémentaires.
- Renforcer les **critères de pénibilité**.
- Faciliter les rachats de trimestres de stages ou d'études supérieures pour les jeunes.
- **Comptabiliser les trimestres d'apprentissage** effectués avant 2014.
- Permettre aux assurés bénéficiant du **dispositif carrière longue** de partir avec 43 annuités de cotisation.
- Sortir de la « réforme magique » en repensant la gouvernance associée à notre système.

À l'Assemblée nationale, la majorité relative, à laquelle j'appartiens, impose de devoir construire la loi avec les oppositions. **L'obstruction totale organisée à l'Assemblée par la France Insoumise** n'a pas permis de profiter des 73 heures d'examen pour faire évoluer le projet de loi. Un texte a toutefois été adopté au Sénat. Puis, des députés et sénateurs représentant les deux chambres se sont réunis en commission mixte paritaire (CMP) et sont parvenus à un texte de compromis.

Le texte ainsi proposé demande des efforts aux Français, avec le **report de l'âge à 64 ans**, mais présente aussi différentes mesures d'accompagnement, dont certaines que j'ai moi-même défendues :

- L'accès facilité à la retraite progressive.
- L'élargissement du compte professionnel de prévention (C2P).
- La **prise en compte des travaux d'utilité collective** (TUC).
- Une meilleure prise en compte du **congé parental** (AVPF).
- La revalorisation du minimum de pension.
- La validation de trimestres pour davantage d'aidants.
- Une surcote de 5% au moment de leur départ en retraite pour les femmes mères de famille, qui ont tous leurs trimestres dès 63 ans.
- Un départ anticipé pour les assurés en carrière longue avec la possibilité de partir plus tôt qu'aujourd'hui, par exemple à 58 ans pour ceux qui ont commencé à 15 ans, ou à 60 ans pour ceux qui ont commencé à 17 ans.
- Le maintien de l'âge de départ actuel pour les personnes les plus fragiles (incapacité permanente supérieure à 20%, personnes handicapées, inaptes, invalides ou victimes de l'amiante) qui pourront toujours **partir à taux plein**, (55 ans pour les personnes en situation

de handicap, 60 ans pour les personnes en incapacité, par exemple).
- Le rachat possible des trimestres de stages ou d'études supérieures pour les jeunes.

Je regrette toutefois, et j'ai eu l'occasion de le dire à de différentes reprises, que nous ne parvenions pas à trouver un **meilleur équilibre dans la répartition des efforts demandés**. D'autres leviers financiers auraient pu être utilisés pour assurer l'équilibre de notre système : un relèvement de l'âge pourrait être associé à un effort des employeurs par une augmentation modérée des cotisations patronales sur les hauts salaires et à une mesure fiscale de solidarité appuyée sur la CSG par exemple, ou encore à une réduction de certaines niches fiscales inefficaces, comme les exonérations de cotisations sur les salaires au-dessus de 2,5 SMIC.

J'ai pris acte du choix du Gouvernement de recourir à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour adopter la réforme à l'Assemblée nationale. Bien que je tire un **bilan mitigé** de cette réforme, il ne me semble pas concevable de voter une motion de censure qui aurait forcé la Première Ministre à la démission, entrainant notre pays dans une **crise politique et institutionnelle plus grave encore**. Une clause de revoyure a été fixée en 2027, ce qui permettra alors aux députés nouvellement élus de se positionner sur une modification de cette réforme, sachant que l'âge de départ devrait être de 63 ans en 2027. **Il reste donc des marges de manœuvre pour revoir notre régime de retraites ultérieurement**.

Pour l'heure, la majorité présidentielle doit repenser sa façon de construire la loi, en s'appuyant plus largement sur les corps intermédiaires, les parlementaires dans leur diversité et les Français, à l'image des propositions portées par la convention citoyenne sur la fin de vie. **L'urgence sociale et écologique** nous impose de continuer à œuvrer pour améliorer le quotidien des Français.

**Définition du COR : Le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français.*

ZOOM SUR...

LES RENCONTRES TERRAIN

VENDREDI 31 MARS : Zoom local à Brissac Loire Aubance

J'ai eu le plaisir de me rendre à **Saint-Rémy-la-Varenne**, commune déléguée de Brissac-Loire-Aubance pour un nouveau zoom local.

Découverte d'**Electrocyclette, atelier de réparation et vente de vélos**.

Pierre-Yves Poupard s'est reconverti depuis 2018 dans la réparation et l'entretien des vélos, notamment les vieux vélos qu'il restaure dans une **logique écologique d'économie circulaire**.

Visite du **gîte du Presbytère**. Accolé au Prieuré, entièrement restauré et aménagé en 2009 ce gite d'étape accueille jusqu'à 31 personnes.

Aux **Vergers de Saint Jean de l'Isle**, Arthur et Baptiste Grilleau m'ont expliqué comment leur père, Guy, a converti l'exploitation familiale en **production de pommes bio** en 2004. Le magasin propose aujourd'hui **99% de produits issus de l'agriculture biologique** en partenariat avec des producteurs locaux : fruits, légumes, épicerie…

Table-ronde avec des associations qui animent le village de Saint-Rémy-la Varenne : Centre socioculturel ENJEU, Association du Prieuré, Association du Pont de Varenne, Parcours Croisés, Club des aînés, Judo club et club de basket.

Une nouvelle journée marathon riche en rencontres et découvertes. Merci aux Maires, aux élus et citoyens pour le temps consacré.

Pour en savoir plus sur la commune déléguée :

Cliquez ici

VENDREDI 24 MARS : Zoom local à Mûrs-Érigné

Lors de cette journée, j'ai eu l'occasion d'échanger avec des **élus du conseil municipal de la commune** sur l'écologie, l'agriculture, l'occupation des sols, le travail des administrations…

J'ai pu découvrir la société **Eaurizon**, créée en 2010, qui **installe et assure la maintenance de matériel de récupération d'eau de pluie** mais aussi d'assainissement non collectif, avec une attention particulière au non gaspillage de l'eau.

Ensuite, fut organisé un **tour de table avec des associations du monde agricole** : CIAP 49, Terres de Liens, GaBBanjou, CIVAM agriculture durable 49 et Accueil Paysan qui ont créé un collectif « Nourrir 49 » pour **défendre le respect des sols, de la nature et du travail agricole français**.

Nous avons poursuivi cette journée avec la **visite du nouveau tiers-lieu Au Germoir d'Initiatives Solidaires** (AGIS) qui comptabilise 250 adhérents avec pour objectif de favoriser le lien social et de développer des initiatives écologiques et solidaires.

Puis, rencontre avec des citoyens pour finir cette journée.

Je remercie une nouvelle fois tous ceux qui nous ont accueillis ainsi que l'équipe municipale pour cette organisation.

Pour en savoir plus sur la commune :

Cliquez-ici

LUNDI 20 MARS : Intervention auprès des élèves de l'école Paul Fort de Trélazé

J'ai eu le plaisir de présenter le rôle de Députée aux **élèves de CM1 et CM2 de l'école Paul Fort de Trélazé**.

Les 80 enfants m'ont posé leurs questions préparées avec leurs enseignants pour mieux **découvrir la vie d'une Députée**.

Toujours un plaisir d'**échanger avec les jeunes citoyens** !

VENDREDI 17 MARS : Rencontre avec l'association AAHMA-Colibris des Mauges

J'ai eu le plaisir d'échanger avec **l'association d'aide aux handicapés mentaux adultes (AAHMA) et Colibris des Mauges** pour faire le point ensemble sur l'avancée de leur projet de résidence intergénérationnelle à Chemillé, commune déléguée de Chemillé-en-Anjou.

L'objectif : **créer un habitat partagé et inclusif**.

Des **espaces qui devraient accueillir près 30 logements** à destination à la fois des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des jeunes couples ou encore des familles avec enfants.

Un très beau **projet solidaire** que je soutiens !

Pour en savoir plus sur le projet :

Cliquez-ici

VENDREDI 17 MARS : Visite de l'Atelier Bouesnard à Trélazé

Je me suis rendue à Trélazé pour visiter l'Atelier Bouesnard, une entreprise qui travaille **depuis 34 ans**, le bois pour des aménagements intérieurs, telles que des bibliothèques ou cuisines, des menuiseries extérieures, tels que des fenêtres ou cabanons, de la rénovation de patrimoine ancien et des agencements professionnels comme des devantures de magasin...

28 salariés, dont 6 apprentis, travaillent avec précision et passion dans ces ateliers pour répondre aux demandes sur-mesure des clients où **tout est fait maison** !

C'est une belle entreprise, équipée de **matériel de pointe, qui minimise les déchets**. Elle veille à la sécurité et à la pénibilité pour ses salariés et les forme à un travail de haute précision.

Pour découvrir l'entreprise :

Cliquez ici

SAMEDI 04 MARS : Inauguration du Camion de l'Initiative et de l'Action

J'étais présente à l'inauguration du **Camion de l'Initiative et de l'Action de l'association OSONS** ! à Angers la Roseraie.

Un camion qui permet d'aller au cœur des quartiers, dans une **démarche**

sociale et active, afin de **soutenir les initiatives des habitants** et les accompagner dans leurs démarches.

Pour suivre l'actualité de l'association :

Cliquez-ici

VENDREDI 03 MARS : Table ronde avec l'Association Envie Anjou

À l'occasion de leurs 30 ans d'existence, j'ai été invitée par **l'Association Envie Anjou** pour assister à la **table-ronde : "vers une économie sociale, solidaire et écologique".**

30 années audacieuses d'une belle **entreprise d'insertion par l'activité économique**, qui réemploie le matériel médical et les appareils électroménagers pour une économie circulaire plus respectueuse de l'environnement.

Pour en savoir plus sur l'association :

Cliquez ici

VENDREDI 03 MARS : Point sur les projets en cours à Blaison-Saint-Suplice

Je me suis rendue à **Blaison-Saint-Sulpice** avec le Maire et la Maire déléguée de la commune de Blaison-Gohier, pour faire le point sur **les projets à venir et les réalisations en cours** : sécurisation de la voirie, boulangerie, cantine bibliothèque...

Un village labellisé **"Petites cités de caractère"** qui mérite vraiment le coup d'œil !

Pour plus d'informations sur Blaison-Saint-Suplice :

Cliquez ici

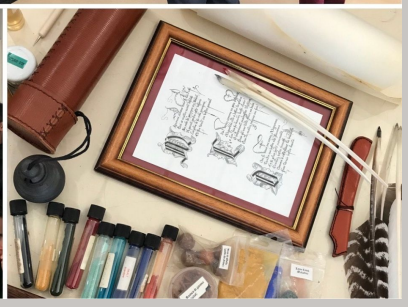

VENDREDI 03 MARS : Zoom local dans le quartier d'Angers Lafayette-Eblé

J'ai rencontré une partie de l'équipe bénévole de **l'association La Fayette** où j'ai pu découvrir certaines de leurs activités : cours d'enluminure, parties de Scrabble, danse... Quelques exemples d'activités parmi les nombreuses proposées au sein de cette association qui compte **plus de 400 adhérents** !

J'ai ensuite découvert la **coopérative SICLE**, installée à Angers depuis 2016. 3 fondateurs, entourés d'une équipe de 5 salariés, 2 apprentis, une stagiaire et une collaboratrice en partage d'emploi, proposent leurs services de **jardiniers et paysagistes à vélos**.

- Création et entretien de jardins privés
- Conception et maîtrise d'œuvre en espace public
- Animation de jardins partagés
- Formation

SICLE conseille, conçoit, réalise et entretient les jardins de manière écologique et participative.

Pour retrouver plus d'informations sur SICLE :

Cliquez ici

ZOOM SUR...

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

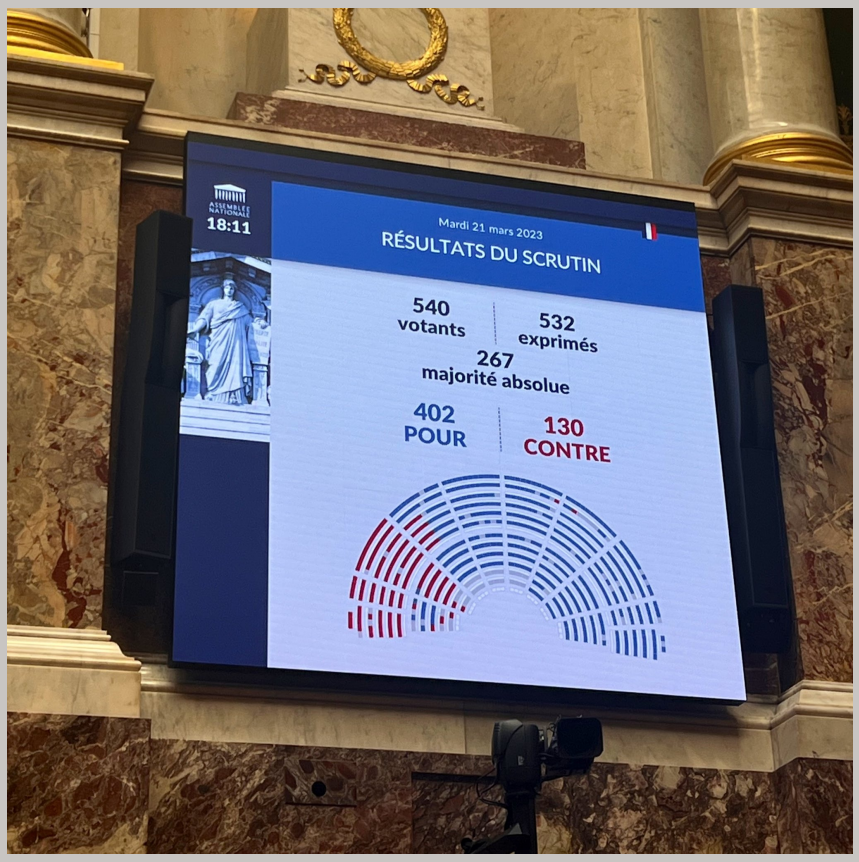

MARDI 21 MARS : Adoption du projet de loi "nucléaire"

Le 21 mars 2023, **l'Assemblée nationale a adopté à 402 voix pour**, en première lecture, le projet de loi relatif à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires à proximité de sites nucléaires existants et au fonctionnement des installations existantes.

Pour le climat, il est urgent de **favoriser la production d'électricité décarbonée et de renforcer la souveraineté énergétique de la France**, grâce au nucléaire et au développement massif des énergies renouvelables.

Pour plus d'informations à ce sujet :

Cliquez-ici

MERCREDI 08 MARS : Auditions en commission des Finances

Aux côtés de mon collègue Mathieu Lefèvre, j'ai mené les auditions en commission des finances, **sur le thème de l'accueil des Ukrainiens en France**.

Étaient entendus, le directeur de **l'Office français de l'immigration et de l'intégration** ainsi que le préfet en charge de la cellule de crise mis en place pour l'accueil des Ukrainiens.

L'occasion de revenir sur **l'élan de solidarité des Français**, notamment le développement de l'hébergement citoyen ou encore le coût de cet accueil.

La réponse de l'État et des citoyens a été à la hauteur des enjeux. Alors que **cette guerre a débuté il y a plus d'un an**, nous devons tirer toutes les conséquences de l'urgence initiale et nous inscrire dans la durée.

MERCREDI 01 MARS : Groupe d'études villes et banlieues

J’ai été désignée **Secrétaire du groupe d'études "Villes et banlieues"**.

Mobilisée depuis le début de mon mandat pour nos quartiers d’Angers et de Trélazé, sur **les questions de logement, d’emploi, de mobilité**, il y a tant à faire, l’action continue !

ZOOM SUR...

LES ÉVENEMENTS NATIONAUX

JEUDI 30 MARS : Le Président de la République a annoncé le "Plan eau"

Avec le changement climatique, **le cycle de l’eau en France a connu d’importantes modifications au cours des dernières décennies** : épisodes de sécheresse comme en 2022, diminution du niveau des nappes phréatiques, changement du rythme des pluies. Ces changements affectent de nombreux secteurs comme l’agriculture, l’énergie, l'industrie ou les loisirs.

Afin de répondre à ces défis, **le Chef de l’État et le Ministre de la Transition écologique ont proposé une série de mesures visant à redéfinir notre politique de gestion de l’eau** pour l’adapter aux enjeux du changement climatique, en lien avec les élus et les collectivités territoriales. Ce plan de sobriété et d'efficacité a un double objectif :

- Préparer l'été prochain et **éviter au maximum les coupures d'eau potable**
- **Faire 10 % d'économie d'eau** dans tous les secteurs, d'ici 2030

Ce plan eau c'est aussi :

- Mettre en place une **tarification progressive et responsable** de l'eau généralisée
- Investir pour **adapter les centrales nucléaires** au changement climatique
- Mettre en place un **"EcoWatt de l'eau"**
- Mobiliser **180 millions d'euros** par an pour résorber les fuites

Pour plus d'informations :

Cliquez-ici

MERCREDI 29 MARS : Première étape de la réforme des bourses sur critères sociaux

Conscient que des **évolutions du système de bourses sur critères sociaux** sont attendues par les étudiants de notre pays, le Président de la République a inscrit dans la feuille de route du second quinquennat une réforme du système de bourses afin que **le coût de la vie ne soit pas une barrière aux études**.

Dès la rentrée universitaire 2022, la Première ministre avait ainsi demandé à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, d'engager une **concertation sur la vie étudiante** avec l'ensemble des organisations représentatives étudiantes.

Les premières mesures issues de cette concertation apportent **plus de 500 millions d'euros d'amélioration** au système des bourses sur critères sociaux. Ainsi, à partir de ce travail, le Gouvernement va :

- Aider **35 000 nouveaux** étudiants boursiers avec un gain annuel de 1 450 €.
- Verser **37 € supplémentaires** par mois pour chaque boursier.
- Changer d'échelon 140 000 étudiants boursiers, passant ainsi d'un **gain de 66 € à 127 € par mois**.

Pour retrouver l'ensemble des mesures :

Cliquez ici

MERCREDI 08 MARS : Journée internationale des

droits des femmes

À l'occasion de cette **journée internationale des droits des femmes, le Gouvernement a dévoilé 100 mesures pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en présentant le Plan Égalité 2023-2027**. Malgré l’action conduite depuis plusieurs décennies dans notre pays, la tâche reste immense.

Lutter contre les violences faites aux femmes :

- Assurer une protection intégrale et immédiate des femmes sur l’ensemble du territoire
- Mieux traiter les violences conjugales et leurs spécificités
- Sanctionner les auteurs de violences sexuelles de manière plus effective

La santé des femmes :

- Améliorer la santé sexuelle et reproductive
- Mieux prendre en compte les spécificités de la santé des femmes
- Renforcer l’accès des femmes à la santé

Égalité professionnelle et économique :

- Garantir l’accès des femmes aux mêmes opportunités professionnelles et aux mêmes niveaux de rémunération que les hommes pour atteindre l’égalité réelle
- Soutenir les publics les plus fragiles dans la parentalité et l’accès à l’emploi
- Engager les femmes dans les métiers d’avenir
- Soutenir les femmes dans leur projet de création ou de reprise d’entreprise

Culture de l'égalité :

- Assurer l’accès à un même éventail de possibles, sans discrimination, qu’il ou elle soit enfant, adolescent ou adulte
- Parce qu'il existe encore trop d'inégalités, de sexisme, de discriminations, il nous faut nous battre pour une égalité réelle à tous les niveaux de la société.

Pour retrouver les mesures en détails :

Cliquez ici

MERCREDI 01 MARS : Entrée en vigueur du Décret relatif à l'encadrement du démarchage téléphonique

Depuis le mercredi 1er mars, tous les démarchages téléphoniques des consommateurs sont autorisés uniquement du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures.

Il est, en revanche, **interdit le samedi, le dimanche et les jours fériés**.

Pour rappel, le démarchage commercial pour le compte personnel de formation reste interdit par la **loi depuis le 11 janvier 2023** et le démarchage commercial en assurance est toujours encadré pour protéger le consommateur. Les plateformes de démarchage commercial ne peuvent pas non plus appeler à partir de numéros commençant par 06 ou 07 depuis ce 1er janvier.

Il est toujours vivement conseillé de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique **Bloctel**.

Vous pouvez aussi **dénoncer les SMS indésirables** en transférant les messages en question au 33 700

Pour plus d'informations :

Cliquez-ici

MERCREDI 1er MARS : Les changements depuis cette date

Logement :

- Le taux d'intérêt du prêt Accession d'Action Logement est passé **de 0,5% à 1,5%**.
- L'aide à l'installation d'une pompe à chaleur est passée à **5 000 €**, quel que soit le niveau de revenu.

Transports :

- Le dispositif ***RdvPermis*** permettant de prendre directement rendez-vous en ligne pour l'examen pratique du permis de conduire est désormais **disponible dans tous les départements métropolitains et d'Outre-mer**.

Social - Santé :

- La **prise en charge** par l'Assurance maladie des tests de dépistage Covid antigéniques et RT-PCR et des tests sérologiques **évolue**. Un ticket modérateur s'applique désormais à tous les assurés sauf pour certaines personnes pour lesquelles la prise en charge est maintenue à 100 %.

Pour retrouver tous les changements :

Cliquez ici

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN

DANS LA PRESSE

OUEST FRANCE le 17/03/2023

Réforme des retraites : réactions après le recours au 49.3

Lire l'article

COURRIER DE L'OUEST le 04/03/2023

Réforme des retraites : pour un partage de l'effort

Lire l'article

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN

J'AI COSIGNÉ

LE JOURNAL DU DIMANCHE le 01/04/2023

Tribune : "La violence n'a pas sa place en politique"

Lire la Tribune

N’hésitez pas à consulter mon site internet pour rester continuellement informés.
Pour y accéder :

Cliquez ici !

Rejoignez-moi sur les réseaux sociaux !

Permanence Parlementaire
10 rue Felix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire
02 41 17 26 02
stella.dupont@assemblee-nationale.fr

Merci de votre attention et à bientot !

Vie privée et mentions légales

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez ce message électronique de Stella Dupont, dont le siège est situé au 10 rue Felix Faure à Chalonnes-sur-Loire (49290), car vous êtes enregistré dans un fichier de prospection constitué et avez donné votre accord pour être contacté. Vos coordonnées seront utilisées pour vous informer tout au long du mandat législatif sauf opposition de votre part.

Se désinscrire

Envoyé par sendinblue

© 2022 Stella Dupont